



Problèmes de pension alimentaire

Par **marie**, le **24/04/2011** à **15:46**

Bonjour,
Mon mari est divorcé depuis juin 2008, il verse une pension alimentaire de 250 euro a son ex femme qui à la garde de leur 3 enfants! En plus des 250 euro que lui verse mon mari, son ex femme perçoit le supplément familiale de son travail (il est fonctionnaire) qui s'élève à 280 euro. Elle refuse de faire une valise aux enfants quand ils viennent en vacance ou en week end chez nous! Aujourd'hui nous avons 2 petites filles à charges et nous devons acheter des vetements au 3 enfants de mon mari! Quels sont nos recours fasse à cetternsituation? Car assumer 5 enfants financièrement en plus de verser une pension alimentaire c très dur!
Merci d'avance pour vos réponse